

LES ATELIERS CHANTIERS D'INSERTION

de la Fondation
de l'Armée du Salut

AU CHAMBON-SUR-LIGNON (43)



QUI SOMMES NOUS ?

L'Armée du Salut a été fondée en 1878, par le pasteur méthodiste William Booth, dans l'Angleterre industrielle, selon une éthique chrétienne. Elle prend la suite de la Mission Chrétienne fondée en 1865.

Sa vocation est de soulager les détresses humaines en répondant aux besoins physiques, sociaux et spirituels de personnes en difficulté, de toute origine et de toute condition. Une triple mission résumée par sa devise : « **Soup, Soap, Salvation** » :

- 🛡️ **Secourir.** Repérer, aller vers, accueillir, écouter, protéger, orienter toute personne fragilisée.
- 🛡️ **Accompagner.** Soutenir dans la durée, prendre soin, encourager avec confiance, agir avec la personne au plus près de ses besoins et de son projet de vie.
- 🛡️ **Reconstruire.** Restaurer le lien social, permettre de se réinscrire dans un projet de vie, développer le pouvoir d'agir, préserver ou renforcer l'autonomie.



CONTACTS

ACI de la Fondation de l'Armée du Salut
ZA Les Lebreynes, 43000 Le Chambon-sur-Lignon
Tél : 04 71 65 84 78
E-mail : acichambon@armeedusalut.fr
Site Web : armeedusalut.fr

Retrouvez-nous sur les réseaux sociaux :

@Magasin-Solidaire-Armeedusalt-Chambon-sur-Lignon
 Armée du Salut - Lyon cité

L'ACI du Chambon-sur-Lignon bénéficie du soutien de :

**PRÉFET
DE HAUTE-LOIRE**
*Liberté
Égalité
Fraternité*

La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

Haute-Loire
LE DÉPARTEMENT

SICTOM
entre
Monts
et
Vallées

NOTRE MÉTIER

L'INSERTION PROFESSIONNELLE

Les ateliers et chantiers d'insertion (ACI) proposent un accompagnement et une activité professionnelle aux personnes éloignées de l'emploi rencontrant des difficultés sociales et professionnelles particulières. Les salariés en insertion sont recrutés pour une période de 4 mois à 2 ans maximum. L'étape de l'ACI doit permettre aux personnes de lever les freins à l'emploi par une prise de confiance en elles et en leurs capacités, grâce au support «Emploi» et à l'accompagnement socio-professionnel mis en place par l'équipe encadrante.

NOS ATELIERS & CHANTIERS D'INSERTION

LES ACTIVITÉS DE RECYCLERIE



Le principe de la recyclerie est de donner une nouvelle vie à des objets et des matériaux, par le réemploi ou la réutilisation, elle est un complément des déchèteries du territoire. La recyclerie permet de collecter, valoriser, trier et acheminer certains objets vers les filières de recyclage mais n'effectue pas elle-même de recyclage (qui est un procédé industriel). Elle a pour mission principale de contribuer à la réduction des déchets, coûteux pour la collectivité et sources de pollution pour notre environnement.

L'objectif est donc de favoriser de nouvelles interactions entre celui qui produit des déchets et celui qui pourrait les réutiliser, créant ainsi des cercles vertueux qui limitent la production de déchets. A cet effet, le partenariat avec les entreprises locales est recherché.



LES PRESTATIONS À DOMICILE: COLLECTES, DÉBARRAS ET DÉMÉNAGEMENTS

Les prestations de débarras et de collecte à domicile permettent à nos équipes de récupérer tout meuble et objet qui seront majoritairement destinés à la revente ou au recyclage.

Nos équipes interviennent également pour les déménagements d'entreprises ou de particuliers (tarif social sous conditions).

Pour toute demande, contactez l'équipe

au : 04 71 65 84 78

ou par mail : acichambon@armedusalut.fr



LA RÉCEPTION DES DONS

Les dons des particuliers et des entreprises constituent une matière première indispensable pour le fonctionnement de notre structure. Les objets que nous recevons sont ensuite nettoyés, testés et mis en magasin.

Ceux que nous ne pouvons pas valoriser sont recyclés ou en dernier recours mis au rebut.

La réception des dons se fait du lundi au vendredi de 9h00 à 11h45 et de 14h00 à 16h45 à l'ACI.

LE MAGASIN SOLIDAIRE



Ouvert à tous et sans condition, il accueille aussi bien des clients à la recherche de bonnes affaires que des chineurs à la recherche d'objets rares ou étonnants.

Horaires du magasin :

Du mardi au vendredi de 9h à 11h45 et de 14h à 16h45
Le samedi de 8h45 à 11h45 (du 1^{er} juillet au 31 août de 8h45 à 15h15).

Pour vous tenir informé des actualités du magasin (changements d'horaires, braderies, ouvertures et fermetures exceptionnelles etc.), n'hésitez pas à nous suivre sur Facebook !

LES ACTIVITÉS DE CONCIERGERIE & PRESTATIONS SAISONNIÈRES



La conciergerie constitue une nouvelle activité portée par notre ACI. Elle a pour objet de rendre des services à destination de propriétaires, notamment de maisons secondaires, afin de faciliter leur venue/départ sur le territoire du Haut-Lignon : ouverture/fermeture de maison (nettoyage, aération) ; gestion des clés ; entretien des espaces verts ; petite maintenance etc. sont autant d'activités supports pour nos salariés en insertion.

Les prestations saisonnières, quant à elles, concernent des activités dépendant de la saisonnalité, par exemple : l'entretien des éco-points des communes locales, l'entretien des chemins communaux ; l'entretien des espaces verts pour le compte d'entreprises ou de collectivités ; le déneigement etc. Cette liste est non exhaustive et peut évoluer en fonction des besoins, dans la limite des capacités de l'ACI. N'hésitez pas à nous contacter pour nous faire part de votre projet !